

La technologie ne se cantonne plus à un seul secteur. Votre portefeuille ne devrait pas le faire non plus.

L'innovation s'est discrètement propagée d'un secteur à l'autre. Pensez aux entreprises qui ont changé de façon notable votre façon de vivre au cours de la dernière décennie. Vous regardez des films sur Netflix. Vous recherchez de l'information partout dans le monde grâce à Google. Vous échangez, communiquez et faites votre publicité sur Facebook. Vous commandez tout en ligne, et vous conduisez peut-être une Tesla, ou vous aimeriez en conduire une. Ces technologies n'ont rien de marginal. Elles sont l'épine dorsale de l'économie moderne.

Mais voici le hic : les entreprises responsables de ces changements ne sont pas toutes classées dans un seul secteur sous l'étiquette « Technologie ».

Et elles ne se négocient pas toutes à une seule bourse.

Selon la façon dont votre placement dans le secteur des « technologies » est structuré, votre exposition à ces chefs de file en innovation pourrait être limitée. Les mandats sectoriels étroits et les indices de référence axés sur une seule bourse peuvent, sans le vouloir, laisser de côté des pans entiers de l'économie numérique moderne.

Les classifications sectorielles n'ont pas suivi le rythme de l'innovation



- Fabricants de véhicules électriques : **Consommation discrétionnaire**
- Entreprises de traitement des paiements : **Services financiers**
- Plateformes de diffusion en continu, de médias sociaux, de recherche et de jeux : **Média et communications**

Les investisseurs ont besoin d'une approche qui sélectionne les chefs de file de l'innovation en fonction de leurs activités, et non pas de leur secteur.

EN GÉNÉRAL, LES INVESTISSEURS ONT RECOURS À L'UNE DES DEUX APPROCHES SUIVANTES POUR INVESTIR EN TECHNOLOGIES :

01 Indices de référence traditionnels arrimés à une seule bourse

Ces indices peuvent inclure des sociétés peu exposées à la technologie simplement parce qu'elles sont cotées à la bonne bourse. Ainsi, les investisseurs qui souhaitent s'exposer à la technologie peuvent se retrouver avec un ensemble de sociétés plus diversifié que prévu.

Exemple : Un indice peut comprendre des détaillants traditionnels comme Costco et Walmart ou des sociétés mondiales du secteur alimentation et boissons comme PepsiCo, tout comme des sociétés technologiques telles qu'Apple et Nvidia. Leur inclusion tient davantage aux critères de cotation de la bourse qu'à une véritable spécialisation technologique.

02 Fonds axés uniquement sur le secteur des technologies de l'information

Les fonds qui suivent le secteur des « technologies de l'information » reposent souvent sur une classification sectorielle stricte à laquelle bon nombre des sociétés les plus innovatrices d'aujourd'hui n'appartiennent tout simplement pas.

Exemple : Tesla est classée comme un constructeur automobile. Netflix en tant que divertissement. Alphabet, la société mère de Google, et Meta, la société mère de Facebook et d'Instagram, sont classées dans les services de communication. Visa se trouve dans les services financiers. Et Amazon dans la consommation discrétionnaire. Il s'agit d'entreprises qui reposent sur les logiciels, les données, l'IA et l'infrastructure numérique, mais qu'un fonds sectoriel étroit axé sur la « technologie » pourrait néanmoins exclure.

Les deux approches peuvent créer des angles morts.



Quand votre exposition est tributaire du lieu de cotation ou de définitions sectorielles trop étroites, vous risquez de passer à côté de volets entiers de l'écosystème actuel de l'innovation.

EXPOSITION CIBLÉE AUX CHEFS DE FILE DE L'INNOVATION

De nombreux FNB technologiques définissent leur univers de placement en fonction d'une étiquette sectorielle : si une société est classée dans le secteur des « technologies de l'information », elle est admissible. Dans le cas contraire, elle est écartée, même si son modèle d'affaires repose fondamentalement sur la technologie.

NYSX suit l'indice NYSE® 100, qui adopte une perspective plus large. En intégrant expressément certains sous-secteurs de la consommation discrétionnaire, des services financiers et des médias et communications, l'indice cherche à capter des entreprises propulsées par la technologie qui échappent souvent aux mandats strictement technologiques. Il en résulte un portefeuille qui vise à saisir l'ensemble du potentiel de croissance porté par la technologie.

EXPOSITION SECTORIELLE DE L'INDICE NYSE 100 PAR RAPPORT AUX INDICES AMÉRICAINS GÉNÉRAUX*

Nom	NYSE 100	NASDAQ 100	S&P 500	Dow Jones US Technology	Indice S&P 500 U.S. Info Tech
Technologie de l'information	65,9	50,9	35,1	78,7	100,0
Services de communication	15,2	16,7	10,9	21,2	0,0
Consommation discrétionnaire	13,5	12,8	10,6	0,0	0,0
Services financiers	4,4	0,3	13,0	0,0	0,0
Produits industriels	1,1	3,4	7,5	0,0	0,0
Consommation de base	0,0	7,8	4,7	0,0	0,0
Soins de santé	0,0	4,9	9,6	0,0	0,0
Services publics	0,0	1,4	2,3	0,0	0,0
Matériaux	0,0	1,1	1,6	0,0	0,0
Énergie	0,0	0,5	2,8	0,0	0,0
Immobilier	0,0	0,1	1,8	0,0	0,0

*Source : Bloomberg, au 31 janvier 2026.

ASSEZ CONCENTRÉ POUR ÊTRE UN INDICE DE TECHNOLOGIE. ASSEZ LARGE POUR COMPRENDRE DES INNOVATEURS D'AUTRES SECTEURS.

-  **Un seul secteur = trop restreint**
Les entreprises qui redéfinissent l'économie ne font pas toutes parties du même secteur.
-  **Aucune restriction = trop dilué**
Il devient difficile d'être vraiment exposé aux technologies.
-  **NYSX = vise le juste milieu**
Exposition ciblée à l'innovation dans les secteurs importants.
Vise délibérément l'innovation, sans dilution attribuable aux règles boursières ni aux définitions sectorielles dépassées.



NYSX s'intéresse à ce que font réellement les entreprises, plutôt qu'au marché où leurs titres sont cotés ou à l'étiquette qu'on leur colle.

SURVOL DU FONDS

NOM DU FONDS

FNB Global X Indice NYSE 100

NYSX/NYSX.U**

COTE DE RISQUE

ÉLEVÉE

FRAIS DE GESTION

0,09 %*

EN SAVOIR PLUS



**Placements
du Fonds**

FAITS SAILLANTS DE LA STRATÉGIE DE PLACEMENT :

OBJECTIF DE PLACEMENT

NYSX.U cherche à reproduire, autant que possible et déduction faite des frais, le rendement d'un indice qui représente 100 sociétés en croissance du secteur des technologies et de secteurs connexes cotées en bourse aux États-Unis, à forte capitalisation et activement négociées, qui œuvrent dans divers secteurs (actuellement, l'indice NYSE 100).

RECHERCHE DE TITRE INDÉPENDANTE DES MARCHÉS

Les titres sont sélectionnés parmi les principales bourses américaines, notamment le NYSE, le NASDAQ, le NYSE American, le Cboe BZX et le NYSE Arca. En s'ouvrant à toutes les bourses, l'indice se concentre sur les caractéristiques de l'entreprise et son exposition à l'innovation plutôt que sur sa bourse d'inscription.

APPROCHE EXHAUSTIVE ET INTENTIONNELLE DE L'EXPOSITION MULTISECTORIELLE À LA TECHNOLOGIE

Comprend des sociétés classées dans le secteur des technologies ainsi que certains sous-secteurs propulsés par la technologie relevant de la consommation discrétionnaire, des services financiers et des médias et communications. Cette approche reconnaît que l'innovation s'étend de plus en plus à de multiples secteurs de l'économie.

Secteur	Sous-secteurs admissibles	Exemples d'innovation
Technologie	Tous les sous-secteurs	IA, infonuagique, semi-conducteurs, logiciels, matériel
Consommation discrétionnaire	Fabricants de VE et de camions légers ¹ , appareils électroniques grand public, vente au détail directe et en ligne, services aux consommateurs spécialisés, services de voyage	Véhicules électriques, appareils connectés, commerce électronique, technologies numériques de voyage
Services financiers	Traitement de paiements	Paiements numériques, portefeuilles mobiles, technologie financière
Produits industriels	Équipement spatial et de satellites	Infrastructure et fabrication spatiales, renseignement géospatial, satellites de sécurité avancés
Médias et communications	Contenu audio, réseaux sociaux, référencement et marketing en ligne, contenu vidéo, jeux vidéo	Diffusion en continu, publicité numérique, jeux en ligne, plateformes de médias sociaux

* Taxes de vente applicables en sus ¹ La description des fabricants de véhicules électriques et de camions légers doit comprendre le mot « électrique » pour que ces entreprises soient admissibles. ** Transactions en dollars américains.

CADRE DE SÉLECTION MULTI-FACTORIEL

Les sociétés sont classées à l'aide d'une combinaison pondérée de :

- **Capitalisation boursière (35 %)**
- **Ratio cours/chiffre d'affaires (15 %)**
- **Valeur quotidienne moyenne négociée (35 %)**
- **Croissance nette des ventes sur un an (15 %)**

La capitalisation boursière n'est pas le seul critère de sélection. Cette approche combine l'échelle, la liquidité, les mesures de valorisation et la croissance du revenu pour trouver des sociétés qui sont à la fois bien établies et en croissance.

CONÇU POUR RESTER À JOUR

L'indice est reconstitué trimestriellement pour tenir compte de l'évolution du marché. Cette structure permet aux innovateurs émergents d'intégrer plus rapidement l'indice qu'avec des mécanismes de rééquilibrage annuels, ce qui permet au portefeuille de rester aligné sur les chefs de file de l'innovation d'aujourd'hui plutôt que sur ceux d'hier.

CONÇU POUR INTÉGRER RAPIDEMENT LES NOUVELLES INSCRIPTIONS EN BOURSE

Grâce à une règle d'« entrée rapide », le NYSX n'aura pas à attendre la prochaine reconstitution trimestrielle pour intégrer les nouvelles inscriptions en bourse importantes. Les nouvelles sociétés admissibles peuvent être ajoutées au NYSX dans les deux semaines suivant leur entrée en bourse. Les investisseurs peuvent s'exposer plus rapidement à d'importantes nouvelles sociétés inscrites en bourse, sans compromettre les normes de qualité de l'indice.

MENTIONS JURIDIQUES

Tout placement dans des produits négociés en bourse (les « Fonds Global X ») gérés par Global X Investments Canada Inc. peut donner lieu à des commissions, à des frais de gestion et à des dépenses. Les produits de Global X ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Le prospectus contient des renseignements détaillés importants au sujet des fonds Global X. **Veuillez lire le prospectus approprié avant d'investir.**

Certains énoncés peuvent constituer des déclarations prospectives, notamment lorsque l'expression « s'attendre à » et des expressions semblables sont utilisées (y compris des variations grammaticales de celles-ci). Les déclarations prospectives ne constituent pas des faits historiques, mais correspondent plutôt aux attentes actuelles de l'auteur en ce qui a trait à des résultats ou à des événements futurs. Ces déclarations prospectives sont assujetties à un certain nombre de risques et d'incertitudes susceptibles de faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement des attentes actuelles. Ces facteurs et d'autres facteurs devraient être examinés attentivement et le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont faites à la date des présentes et les auteurs ne s'engagent pas à les mettre à jour, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure requise par le droit applicable.

L'indice NYSE 100 (« l'indice ») est utilisé avec autorisation. « NYSE 100 Index SM/® » est une marque de service/marque de commerce d'ICE Data ou des membres de son groupe, et BofA® est une marque de commerce déposée de Bank of America Corporation à l'égard de laquelle celle-ci et les membres de son groupe (« BofA ») peuvent accorder une licence d'utilisation et qui ne peut être utilisée sans l'approbation préalable par écrit de BofA. L'utilisation de ces marques de commerce, et celle de l'indice, est autorisée conformément à une licence accordée à Global X Investments Canada Inc. pour une utilisation relative au FNB Global X Indice NYSE 100 (le « produit »). Ni Global X Investments Canada Inc. ni le produit, selon le cas, ne sont parrainés, endossés, vendus ou promus par ICE Data, les membres de son groupe ou ses fournisseurs tiers (« ICE Data et ses fournisseurs »). ICE Data et ses fournisseurs ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie quant à l'opportunité d'investir dans des titres en général, dans le produit en particulier, dans le FNB ou quant à la capacité de l'indice de reproduire le rendement général du marché. Le lien qui unit ICE Data et Global X Investments Canada Inc. en est un de concédant de licence à l'égard de certaines marques de commerce et certains noms commerciaux, ainsi que de l'indice ou de composantes de celui-ci. L'indice est établi, composé et calculé par ICE Data sans égard à Global X Investments Canada Inc., au produit ou à ses détenteurs. ICE Data n'est nullement obligée de tenir compte des besoins de Global X Investments Canada Inc. ou aux détenteurs du produit lorsqu'elle établit, compose ou calcule l'indice. ICE Data n'est pas responsable des décisions concernant les prix et les quantités du produit qui seront émises ou le moment où elles seront émises ou concernant les calculs relatifs à la valeur, au prix de vente, au prix d'acquisition et au prix de rachat du produit. Sauf en ce qui concerne certains services personnalisés de calcul d'indice, l'information fournie par ICE Data est de nature générale et ne vise pas à répondre aux besoins particuliers de Global X Investments Canada Inc. ou d'une autre personne ou entité ou d'un autre groupe de personnes. ICE Data n'engage aucunement sa responsabilité relativement à l'administration, à la commercialisation ou à la négociation du produit. ICE Data n'est pas un conseiller en placement. L'inclusion d'un titre dans un indice ne constitue pas une recommandation par ICE Data d'acheter, de vendre ou de conserver le titre en question, ni n'est considérée comme un conseil en placement.

ICE DATA ET SES FOURNISSEURS DÉCLINENT TOUTE GARANTIE ET DÉCLARATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, À L'ÉGARD NOTAMMENT DES INDICES, DES DONNÉES DES INDICES ET DE TOUTE INFORMATION INCLUSE DANS CEUX-CI, S'Y RAPPORTANT OU EN DÉCOULANT (LES « DONNÉES DES INDICES »). ICE DATA ET SES FOURNISSEURS NE SERONT PAS TENUS RESPONSABLES DES DOMMAGES OU DES RESPONSABILITÉS LIÉS À LA PERTINENCE, À L'EXACTITUDE, À L'OPPORTUNITÉ ET À L'EXHAUSTIVITÉ DES INDICES ET DES DONNÉES DES INDICES, QUI SONT FOURNIS « TELS QUELS » ET QUE VOUS UTILISEZ À VOS PROPRES RISQUES.

La présente communication est fournie à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de produits de placement (les « Fonds Global X ») gérés par Global X Investments Canada Inc. ni un conseil de placement, fiscal, juridique ou comptable. Elle ne doit pas être interprétée comme tel ni être invoquée à cet égard. Les particuliers devraient demander l'avis de professionnels, le cas échéant, concernant tout placement donné. Les investisseurs doivent consulter leurs conseillers professionnels avant de mettre en œuvre tout changement dans leurs stratégies de placement. Ces placements sont susceptibles de ne pas convenir à la situation d'un investisseur.

Les commentaires, opinions et points de vue exprimés sont en général fondés sur les renseignements disponibles à la date de publication et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'achat ou de vente des titres mentionnés. **Nous vous recommandons de consulter votre conseiller en placement avant de prendre quelque décision que ce soit en matière d'investissement.**

Global X Investments Canada Inc. (« Global X ») est une filiale en propriété exclusive de Mirae Asset Global Investments Co., Ltd. (« Mirae Asset »), l'entité de gestion d'actifs de Mirae Asset Financial Group établie en Corée. Global X est une société constituée sous le régime des lois du Canada et est le gestionnaire, le gestionnaire de placements et le fiduciaire des Fonds Global X.

© 2026 Global X Investments Canada Inc. Tous droits réservés.

Pour en savoir plus sur Global X Investments Canada Inc. et sa gamme de FNB, consultez la page www.GlobalX.ca/fr

Publié le 24 mars 2026